

Convention sur les espèces migratoires: Forme future Phase II

Rapport sur les différentes Options

Le 1^{er} ~~septembre~~ octobre 2010

Auteurs : Prof. Robert Lee, Begonia Filgueira et Lori Frater

eric.

Environmental Regulation and Information Centre Ltd | www.eric-group.co.uk

Table des matières

Acronymes	3
Résumé et conclusion	5
<u>Conclusion et prochaines étapes</u>	12
Introduction.....	13
Méthodologie	13
Options.....	14
Option 1- Concentration.....	14
Option 2- Décentralisation	21
Option 3- - Idéal	28
Option 4 – Coût réduit	35

LES ANNEXES NE SONT DISPONIBLES QU'EN ANGLAIS

<i>Annexe I</i> : Méthodologie et résultats (suite).	
<i>Annexe II</i> : Résumé, Rapport de la Phase I – principaux avantages et inconvénients de la CMS et de la famille CMS.....	
<i>Annexe III</i> : Résumé des questions clés soulevées dans les questionnaires de la PHASE II et réponses des Parties, organismes et MEA.	
Tableau 1 : Résumé sur les secteurs de préoccupation clés.	
Tableau 2 : Réponses phares aux questionnaires	
Tableau 3 : Recommandations issues des questionnaires	
<i>Annexe IV</i> : Définitions des termes courants utilisés dans le rapport.....	
<i>Annexe V</i> : Analyse financière des activités dans chaque Option.	
<i>Annexe VI</i> : Résultats des Options	
<i>Annexe VII</i> : Tableau des activités (développé lors de la réunion ISWGoFS 1-2 juillet 2010)	
<i>Annexe VIII</i> : Impact de chaque activité	

ACRONYMES

AC	Advisory Committee (comité consultatif)
ACAP	Agreement on the Conservation of Albatrosses and Petrels (Accord sur la conservation des albatros et des pétrels)
ACCOBAMS	Agreement on the Conservation of Cetaceans of the Black Sea, Mediterranean Sea and Contiguous Atlantic Area (Accord sur la conservation des cétacés de la Mer du Nord, Mer méditerranée et zone atlantique contiguë) 1996
AEWA	Agreement on the Conservation of African-Eurasian Migratory Waterbirds (Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie) 1995
ASCOBANS	Agreement on the Conservation of Small Cetaceans of the Baltic, North-East Atlantic, Irish and North Seas (Accord sur la conservation des petits cétacés de la mer Baltique, du nord-est de l'Atlantique et des Mers d'Irlande et du nord) 1992
BLI	BirdLife International
CBD	Convention on Biological Diversity (Convention sur la diversité biologique) 1992
CITIES	Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (Convention sur le commerce international des espèces menacées de la faune et de la flore sauvage) 1973
CMS	Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals (Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage) (aussi connue sous le nom de « Convention de Bonn ») 1979
Famille CMS	Instruments auxiliaires créés sous l'égide de la CMS
COP	Conférence des Parties
CSN	Critical Site Network (réseau de sites critiques)
EUROBATS	The Agreement for the Conservation of Populations of European Bats (Accord sur la conservation des populations de chauve-souris européennes)
IPBES	Inter-Governmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques)
ISWGoFS	Inter-Sessional Working Group in the Future Shape of CMS (Groupe de travail intersession sur la forme future de la CMS)
IUCN	International Union for the Conservation of Nature (Union internationale pour la conservation de la nature)

MEA	Multilateral Environment Agreement (Accord multilatéral sur l'environnement)
MOP	Meeting of the Parties (Réunion des parties)
MdC	Mémorandum de Compréhension
MOS	Meeting of the Signatories (Réunion des signataires)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PSC	Project Support Costs (Soutien financier au projet)
Convention de Ramsar	Convention sur les zones humides d'importance internationale 1971
StC	Scientific Council (Conseil scientifique)
SPREP	South Pacific Regional Environment Programme (Programme environnemental régional pour le Pacifique Sud)
STC	Standing Committee (Comité permanent)
PNUE	Programme des Nation Unies pour l'Environnement
PNUE-CMC	PNUE World Conservation Monitoring Centre (Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du PNUE)
WATCH	Western African Talks on Cetaceans and their Habitats (Discussions d'Afrique occidentale sur les cétacés et leurs habitats)
WHC	UNESCO World Heritage Convention (Convention sur l'héritage mondial de l'UNESCO) 1972
WOW	Wings over Wetlands Agreement on the Conservation of African-Eurasian Migratory Waterbirds (Accord Wings over Wetlands sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie) 1995

RESUME EXECUTIF ~~ET CONCLUSION~~

Introduction

Ce texte fait partie de la deuxième étape du processus intersession (FS Process) dont l'objectif est d'explorer les possibilités de renforcer la contribution de la CMS, et de la famille CMS, à la conservation mondiale, à la gestion et à l'utilisation durable des espèces migratrices sur toute l'aire de répartition comme mandaté par la Résolution PNUE/CMS/Res.9.13.

La deuxième étape, ou Phase II, repose sur :

- La première Phase du FS process qui a eu pour résultat le rapport de Phase I d'Éric (*voir Annexe II* pour un résumé des avantages et inconvénients) ;
- Réponses des Parties et des organismes externes aux questionnaires de la Phase II (*voir Annexe III*) ;
- Les 2 propositions antérieures d'Éric concernant les Options thématiques et les activités spécifiques pour influencer le FS de la CMS et sa famille ; et
- Le bilan de la réunion ISWGoFS du 1^{er} et 2 juillet 2010 (*voir Annexe VII*).

Lors de cette réunion il y a eu un atelier où les membres de l'ISWGoFS ont proposé un grand nombre d'activités pour améliorer la CMS et sa famille en prenant en compte les questions qui ont été soulevées dans la Résolution PNUE/CMS/Res.9.13 paragraphe 3 (*voir Annexe VII*). La plupart, si non toutes les activités coïncidaient avec les activités proposées par Éric lors de la réalisation de la même analyse de la Résolution 9.13 et donc nous ne reproduisons pas ici les autres rapports ébauchés par Éric.

Éric a été prié de justifier et de hiérarchiser la liste des activités, de les grouper sous différentes Options et de développer chacune des Options en prenant en compte à la fois les *étapes pratiques* nécessaires à la mise en œuvre de l'Option et son *impact global* sur la CMS et sa famille. Après d'autres consultations avec l'ISWGoFS et le secrétariat de la CMS, ce rapport propose 4 Options pour réformer la CMS et sa famille, à savoir : *Concentration; Décentralisation ; Idéal ; et Coût réduit*.

Méthodologie pour calculer l'impact des différentes Options

Afin de calculer l'impact d'une Option, un certain nombre d'étapes distinctes mais complémentaires ont été entreprises.

1 Développer l'activité

Chacune des activités (comme le propose l'ISWGoFS) regroupée sous une Option a été développée en établissant les actions concrètes probables à entreprendre pour mettre en place l'activité (*voir Annexe VI*).

2 Coût de l'activité

A la demande de l'ISWGoFS, Éric a aussi évalué le coût de ces activités en fonction des informations issues des budgets de la CMS et de la famille CMS, et en concertation avec le secrétariat de la CMS (*voir Annexe V*).

3 Avantages et inconvénients comme impacts de l'activité

Afin de comprendre l'impact d'une activité, Éric, avec les apports de l'ISWGoFS, a établi un certain nombre d'avantages et d'inconvénients pour cette activité. À la demande de la Résolution PNUE/CMS/Res.9.13 paragraphe 3, les avantages et inconvénients sont analysés en prenant en compte leur impact sur le statut de conservation de la CMS, l'intégration (coopération au sein de la famille CMS), les synergies (coopération avec les institutions externes), les instruments juridiques, les institutions et leur coût (voir Annexe VI).

4 Évaluation des impacts

L'ISWGoFS a vraiment cherché à quantifier d'une façon ou d'une autre l'impact qu'aurait, sur la CMS et sa famille, chaque Option et les différentes activités qui constituaient une Option. Ainsi, Éric a développé une méthode basée sur les résultats des impacts, de 1 à 5, 1 correspondant à un faible impact et 5 à un fort impact (pour une méthodologie complète voir l'Annexe I), prenant en compte l'impact sur les statuts de conservation, l'intégration, les synergies, les instruments juridiques, les aspects institutionnels et le coût.

5 Impact global d'une activité

Afin de comprendre l'impact global d'une activité Éric a appliqué la formule suivante :

$$[(d) + (e) + (f)] - [(a) + (b) + (c)]$$

Les *impacts positifs/bénéfiques* sont constitués (d) des effets de la conservation, (e) de la promotion de l'intégration au sein de la famille CMS (f) de la promotion des synergies auprès des organismes externes. Les *impacts négatifs/de coûts* sont constitués : (a) des effets juridiques, (b) des coûts financiers (c) des effets institutionnels (voir Annexe I pour la méthodologie complète).

6. Impact d'une Option

On a aussi attribué un niveau d'impact à l'**Option** même, c'est le résultat du calcul suivant :

$$[\text{Option x l'impact total de l'activité bénéfique}] - [\text{Option x l'impact total de l'activité négative}]$$

L'impact d'une Option peut être classé comme un impact positif (ou négatif) faible, moyen ou élevé, bien que toutes les Options aient donné un résultat positif. Un résultat positif faible 1-9 indique que même si les critères positifs/bénéfiques ont donné un résultat meilleur que l'impact négatif, l'impact global est faible. Un résultat d'impact positif moyen entre 10-18, montre que les avantages l'emportent sur les aspects/coûts négatifs et un résultat hautement positif supérieur à 18 signifie que les avantages l'emportent largement sur les impacts/coûts négatifs (voir Annexe VI)

Les Options

Il s'agit d'un résumé des Options (et activités) qui sont entièrement développées dans le corps du rapport.

Option	Résultat de l'Option	Impact global
1. Concentration	5	Positif faible
2. Décentralisation	24	Positif élevé
3. Idéal	7	Positif faible
4. Coût faible	14	Positif moyen

OPTION 1 - CONCENTRATION

Un certain nombre de responsabilités et de services similaires sont effectués par les instruments de la CMS et de la famille CMS. La stratégie derrière cette Option est de centraliser les services de la CMS là où la ressource est efficace, autant pour faciliter le partage des ressources que pour réduire et voir éviter la duplication des activités dans la CMS et la famille CMS. Certaines des activités sous l'Option 1 présentent aussi des opportunités de concentration entre les différents Accords, par exemple en prolongeant la portée d'un Accord plutôt qu'en négociant un nouvel Accord (Activité 8)

L'impact global de cette Option est 5, **un faible impact positif** (voir Annexe VI pour l'évaluation complète de l'activité et des différentes Options). Bien que cette Option offre des avantages élevés à la CMS et à sa famille, elle est aussi coûteuse, totalisant jusqu'à **3 millions d'euros sur une période budgétaires de 3 ans**, répartis en une mise de départ de 1,7 millions d'euros et plus de 1,343 millions d'euros de coûts permanents (voir Annexe V pour le calcul des coûts globaux).

Les exemples de ces coûts comprennent, l'acquisition de logiciels de cartographie et d'autres logiciels de gestion de l'information, la création de divers nouveaux postes à temps plein, les voyages des délégués aux réunions et les coûts de réorganisation des départements au sein de la CMS. Cependant, les coûts initiaux de cette Option 1 doivent être évalués en tenant compte de l'efficacité des effectifs par rapport à l'emploi du temps du personnel, l'efficacité opérationnelle et les économies réalisées du fait d'une réduction de la duplication des activités à moyen et à long terme.

Activités regroupées sous l'Option 1

1. Le secrétariat de la CMS doit effectuer une analyse globale de l'écart au niveau de la Convention (planification);
2. La coordination de l'accès aux données de recherche comme service centralisé entre les différents Accords de la CMS (opérationnel);
3. La CMS doit coordonner les programmes de recherche scientifique basés sur l'identification des problèmes/menaces courants que partage la famille CMS afin de

réduire les duplications et les chevauchements, et obtenir une meilleure économie d'échelle;

4. Le secrétariat de la CMS doit fournir des services centralisés en rapport avec le renforcement des capacités de la famille CMS, y compris les activités pédagogiques et de formation (opérationnel);

5. Le secrétariat de la CMS doit fournir des services administratifs centralisés aux Accords/MdC basés à Bonn (opérationnel);

6. Le secrétariat de la CMS doit mesurer la mise en œuvre de la CMS et de sa famille à la fois dans une perspective de conservation et du point de vue des Parties (mesure);

7. La fusion des Accords existants de la famille CMS (MdC) avec des espèces similaires (croissance);

8. La fusion des Accords de la famille CMS avec les synergies, basée sur la géographie et/ou l'écologie (croissance);

9. L'extension de la portée des Accords/MdC existants plutôt que d'en créer de nouveaux (croissance);

10. Le secrétariat de la CMS doit coordonner la communication entre et au sein des Accords/MdC, afin d'inclure tous les médias et toute la correspondance de presse (communication).

OPTION 2 - DÉCENTRALISATION

L'objectif de l'Option 2 est d'encourager une plus grande présence régionale de la famille CMS afin d'améliorer la localisation des activités par un rehaussement des services, du personnel et du partenariat travaillant avec les organismes régionaux. Cela donne à la CMS et à sa famille une plus grande présence au niveau local/de la conservation en se concentrant sur la création des synergies et des partenariats, plutôt qu'en dupliquant la structure institutionnelle de la CMS à un niveau plus régional.

L'impact global de cette Option est de *24, un impact positif élevé*, en fait le plus élevé des quatre Options (*voir Annexe VI* pour une évaluation complète des différentes Options). Les coûts de mise en œuvre estimés totalisent *852000 euros sur une période budgétaire de trois ans*, répartis entre 533256 comme mise de départ et de 319 000 euros de coûts permanents pour cette période (*voir Annexe V* pour le total des coûts).

Cette Option présente un impact hautement bénéfique du fait que quelques coûts importants sont aussi associés aux activités incluses sous cette Option. Les activités reposent largement sur les synergies et l'intégration et donc se traduisent par des économies d'échelle. Cependant, si la décentralisation peut avoir pour résultat une intégration entre les différents Accords partageant les ressources locales, cette Option ne résoudra pas les problèmes de duplication dans la CMS et la famille CMS car cette Option opère à un niveau institutionnel plus bas. Si la régionalisation des activités peut venir en aide aux Accords pouvant participer, à ce niveau elle n'est d'aucun secours pour résoudre les déséconomies d'échelle pour les Parties signataires qui prennent part à de nombreux Accords, cela demanderait une approche plus concentrée au niveau de la Convention.

Activités regroupées sous l'Option 2

1. Travail plus étroit avec les organisations partenaires (y compris les ONG) des Etats voisins de la zone de répartition (planification);
2. Collaboration plus étroite avec les bureaux régionaux du PNUE, là où c'est nécessaire, pour aider au renforcement des capacités et au soutien technologique par la CMS et sa famille (planification);
3. Mise en place de nouveaux Accords hors de la famille du PNUE (à savoir ACAP) (opérationnel);
4. MdC/Accords collaborant et partageant des bureaux/du personnel/des ressources (ex: en accord avec Abu Dhabi – Dugongs et oiseaux de proie) (opérationnel) ; 5. Développement de centres régionaux pour la mise en place des MEA afin d'identifier les synergies et les liens entre les MEA et éviter les duplications dans les projets et activités (ex : SPREP) (mesures);
6. Établissement d'évaluations externes et contrôle de l'efficacité (par exemple par le PNUE-WCMC) (mesure);
7. Régionalisation des efforts de conservation au avant des avant-postes locaux avec l'aide du PNUE, des ONG et des MEA (croissance);
8. Présence de la CMS dans chacune des régions administratives, avec l'aide du PNUE, des ONG et des MEA (croissance);
9. Travail avec les communautés locales et indigènes (communication).

OPTION 3 - IDÉAL

On a demandé à l'ISWGoFS ce à quoi devait ressembler la CMS idéale. Pour l'ISWGoFS, la CMS et sa famille devrait à l'avenir avoir une présence mondiale et une plus grande influence sur les conventions environnementales internationales. Selon eux, la CMS devait aussi améliorer les partenariats avec les organisations non gouvernementales internationales pour influencer la durabilité écologique et les agendas relatifs au changement climatique.

Les activités sous cette Option associent cette vision au traitement des problèmes mis en évidence dans le rapport de la Phase 1, y compris en cherchant à réduire toute déséconomie présente dans le système actuel et en réduisant la duplication des activités, ainsi qu'en améliorant l'efficacité des ressources.

L'impact global de cette Option est 7, **un faible impact positif** (voir Annexe VI pour l'évaluation complète des différentes Options). Le coût total estimé de la mise en place de l'Option 3 est de **8,8 millions d'euros sur une période budgétaire de 3 ans**, réparti en une mise de départ de quelques 2,418 millions d'euros et de 6,406 millions d'euros à long terme pour cette période. Les coûts comprennent entre autres, vingt-cinq nouveaux employés à temps plein, des informations, des outils de données et informatiques, des campagnes publicitaires et des ateliers. Il s'agit d'une Option coûteuse, ce qui explique le fait que bien qu'elle ait un très fort impact positif sur la CMS et sa famille, son impact global est faible.

Cependant, il est important de remarquer que le nouveau personnel et ces outils permettraient de faire de plus grandes économies d'échelles à moyen et long terme (du fait des économies financières avec les ressources partagées), en ressources humaines (n'ayant pas à passer trop de temps à faire ce qui a déjà été réalisé) et en efficacités opérationnelles.

Activités regroupées sous l'Option 3

1. Hiérarchiser et coordonner les réunions des COP, MOP, MOS, comités scientifiques et groupes de travail (planification);
2. Coordonner avec les organisations internationales, les réunions ordinaires portant sur des questions communes (ex : IUCN) ainsi que les programmes de conservation de recherche communs, les plans d'action sur les espèces et les activités de renforcement des capacités pour les conservations sur le terrain (planification);
3. Améliorer l'adhésion du personnel (opérationnel); 4. Développement d'une unité MdC pour coordonner les activités MdC (opérationnel);
5. Créer un centre de données scientifiques sur les espèces migratoires, ce qui faciliterait l'utilisation des données sur les espèces migratoires comme indicateur du changement climatique (opérationnel);
6. Systèmes de comptes-rendus et de gestion des informations pleinement intégrés au niveau de la famille CMS (opérationnel);
7. Suspendre les MdC superflus, la surveillance étant effectuée par des unités MdC et coordonnée par la CMS (mesure);
8. Encourager tous les Etats de l'aire de répartition à devenir des Parties/Signataires de la CMS et de la famille CMS (croissance);
9. Développer de nouvelles plateformes multimédia, par exemple la vidéoconférence, pour améliorer la communication dans la famille CMS et avec les organismes externes (communication);
10. Réaliser des campagnes de sensibilisation afin de s'assurer que la CMS soit reconnue par le public, les institutions d'enseignement, les organismes internationaux et autres, comme leader mondial de la protection des espèces migratoires (communication).

OPTION 4 – COÛT RÉDUIT

L'Option 4 rassemble des activités spécifiques qui s'appuient sur des pratiques existantes en cherchant des solutions économiques pour certains des problèmes mis en évidence dans la Phase I, comme la mise en place et le développement d'accords complémentaires de la Convention. On remarquera aussi que la mise en place de cette Option n'affectera pas la structure de la CMS et de sa famille.

L'impact global de cette Option est *14, un impact global positif moyen*. Le coût de la mise en place est faible, **419200 euros**, réparti entre une mise de départ de 247 000 euros et 172 000 euros de coûts permanents pour cette période. Cependant, cet impact positif moyen peut ne pas avoir un effet conséquent sur l'économie d'échelle pour l'ensemble de la CMS et

de sa famille ou ne pas résoudre l'inefficacité des ressources, car nombre d'activités individuelles n'ont pas produit de très bons résultats en matière d'intégration. Cette Option peut aussi ne pas aider à résoudre les déséconomies d'échelle pour les Parties signataires qui sont parties prenantes dans de nombreux Accords. Certaines des activités n'apportent pas de solutions permanentes aux problèmes de ressources, comme le fait de pouvoir s'appuyer sur les assistants et internes.

Activités regroupées sous l'Option 4

1. Créer des critères à l'aide desquels on peut évaluer les nouveaux Accords potentiels proposés (planification);
2. Les Parties/Signataires doivent faire traduire les documents d'instruction dans leurs langues locales pour en faciliter la mise en œuvre (opérationnel);
3. Évaluer les ressources afin d'améliorer les effectifs à bon escient (ex: PNUE, le personnel propre à la famille de la CMS, les Parties, les détachements, les internes et consultants) y compris le personnel international et les stagiaires (opérationnel);
4. Élaborer une politique où le contrôle de la mise en œuvre doit faire partie de tout MdC futur (mesure);
5. Encourager davantage d'ONG à devenir Signataire des MdC et encourager davantage d'Etats de l'aire de répartition à devenir des Parties/Signataires auprès de la CMS et la famille CMS (croissance);
6. Les Accords et les MdC ne se concentrent que sur les espèces migratrices (croissance);
7. Soutenir les centres de données scientifiques actuellement en cours de développement (IPBES) et continuer à soutenir le développement des centres de mise en œuvre existants (Tematea, PNUE-CMC, IOSEA et AEWa) (communication);
8. Produire un site Internet CMS en 3 langues (communication).

CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

Les Options dont le coût est élevé peuvent aussi être très bénéfiques pour la « forme » de la CMS et sa famille. Dans certains cas, les coûts sont initialement élevés mais permettent de faire des économies à long terme. La Concentration en offre un exemple en se concentrant sur les économies d'échelle, elle a un impact positif mais des coûts d'investissement initiaux élevés. La Décentralisation a l'impact positif le plus élevé car elle met l'accent sur le partenariat, les synergies et le partage des ressources (plutôt que d'ouvrir de nouveaux bureaux autonomes et/ou de délocaliser du personnel) et du fait des effets que l'on perçoit quant aux efforts de conservation sur le terrain.

L'Option 3 (Idéal) repose sur une vision idéale de la CMS, elle est donc très coûteuse. Cependant, bien que les coûts soient élevés, elle a un effet positif très élevé sur la CMS et sa famille car elle porte le point de vue du ISWGoFS, d'une CMS ayant une excellente réputation au niveau des MEA et avec une plus large couverture mondiale. L'Option 4 est une Option peu coûteuse, elle a donc un impact positif moyen sans changements majeurs sur le fonctionnement de la CMS.

Chaque Option a ses avantages et ses inconvénients, ex : Concentration et Idéal ont un coût élevé mais fournissent une bonne part des ressources nécessaires au secrétariat débordé de la CMS. Le coût réduit considère les politiques qui traitent dans une certaine mesure les zones à problèmes identifiées dans les questionnaires Rapport de Phase I et Phase II, comme une surveillance plus coordonnée de la mise en œuvre et réfléchit soigneusement à l'impact qu'aurait la création d'un nouvel Accord.

La Résolution 9.13 établit que, pendant la Phase II: *«Pour chacune des questions figurant au point 3 de la Résolution PNUE/CMS/Rés.9.13 et à la lumière du résultat de l'évaluation sur la situation actuelle de la CMS, le groupe de travail devra proposer différentes Options quant à l'organisation et aux activités stratégiques qui pourraient améliorer les opérations en cours»* Ce rapport de Phase II répond à ce mandat.

Il reste maintenant au comité permanent de fournir des contributions à approuver 3 ces Options ~~possibles~~ pour à l'avenir réformer la CMS et sa famille. Lors de la Phase III: «...le groupe de travail devra proposer trois Options différentes pour l'organisation future et le développement stratégique de la CMS et de la famille CMS, esquissant le pour et le contre de chacune d'entre elles.

Un rapport de Phase III sera transmis aux membres du comité permanent de la CMS six mois avant la COP10 où des recommandations temporaires seront faites au sujet de l'Option préférée du ISWGoFS pour réformer la CMS et sa famille. On attend des membres du comité permanent qu'ils répondent en apportant leurs suggestions et commentaires communs quatre mois avant la COP10.

Veillez noter qu'à la demande d'un membre du ISWGoFS, un tableau avec les résultats individuels des activités a été ajouté à l'annexe VIII. Ce tableau est différent du tableau VI uniquement par le fait qu'il ne regroupe pas les activités par Options mais hiérarchise les activités en partant de la plus avantageuse à la moins avantageuse.

INTRODUCTION

1. Ce texte fait partie de la deuxième étape du processus intersession (FS Process) dont l'objectif est d'explorer les possibilités de renforcer la contribution de la CMS, et de la famille CMS, à la conservation mondiale, à la gestion et à l'utilisation durable des espèces migratrices sur toute leur aire de répartition comme mandaté par la Résolution PNUE/CMS/Res.9.13. La tâche d'Éric consiste à faciliter, pour l'ISWGoFS, l'ébauche des propositions sur les stratégies et la structure de la CMS et la famille CMS, en vue d'une présentation à la dixième Conférence des Parties en Norvège en 2011 (COP10).
2. La deuxième étape ou la Phase II de ce processus repose sur le Rapport Phase I d'Éric du FS Process (*voir Annexe II*), sur les réponses aux questionnaires Phase II (*voir Annexe III*) et sur le bilan de la réunion ISWGoFS du 1^{er} et 2 juillet 2010. Lors de cette réunion, un atelier passionnant a été tenu où les membres de l'ISWGoFS ont proposé un grand nombre d'activités pour améliorer la CMS et sa famille, prenant en compte les questions qui ont été soulevées dans la Résolution PNUE/CMS/Res.9.13 paragraphe 3 (*voir Annexe VII*).
3. Suivant les instructions de l'ISWGoFS, et en consultant le secrétariat de la CMS, ce rapport propose 4 Options pour réformer la CMS et sa famille, c'est à dire: Concentration; Décentralisation; Idéal; et Coût réduit. Ce rapport sera communiqué aux membres du comité permanent de la CMS, un mois avant la réunion du comité permanent de la CMS, le comité permanent étant libre de ~~regrouper les activités sous une autre forme de l'examiner et d'y apporter de nouvelles contributions.~~
4. Comme les termes de référence de l'ISWGoFS lui en donne mandat, le comité permanent de la CMS transmettra ses commentaires et suggestions à l'ISWGoFS dans un mois tout au plus après la réunion du comité permanent. Une fois que ces commentaires auront été incorporés et sur la base de l'hypothèse développée dans le rapport Phase II, l'ISWGoFS proposera trois Options différentes pour l'organisation et le développement stratégique futurs de la CMS et de la famille CMS, esquissant le pour et le contre de chacune d'entre elles.
5. Éric produira alors un rapport de Phase III conformément aux instructions de l'ISWGoFS qui fera des recommandations provisoires sur l'Option préférée de l'ISWGoFS pour la FS (structure future) de la CMS et de sa famille et qui sera communiquée aux membres du comité permanent six mois avant la COP10. Les membres du comité permanent seront priés de répondre en apportant leurs suggestions et commentaires communs quatre mois avant la COP10.

METHODOLOGIE

6. Suite à la deuxième réunion de l'ISWGoFS et après concertations ultérieures, Eric a:
 - développé en actions spécifiques les activités proposées par l'ISWGoFS;
 - hiérarchisé ces activités en tenant compte du fait qu'on cherchait à traiter les faiblesses et à exploiter davantage les atouts de la CMS et de sa famille, comme le montre le rapport de Phase I et les questionnaires renvoyés de Phase II (*voir Annexe II et III*); et

- évalué les activités en fonction de leur impact sur 6 foyers clés: (a) effet juridique, (b) coût financier, (c) effet institutionnel, (d) effet de conservation, (e) intégration au sein de la famille CMS et (f) synergies avec les organismes externes.
7. Les activités ont alors été groupées en 4 Options possibles pour réformer la CMS et sa famille, à savoir Concentration, Décentralisation, Idéal et Coût réduit, bien que le regroupement final des activités ~~doivent être entériné par le comité permanent et~~ puisse plus tard se présenter sous d'autres formes, y compris un classement en fonction de leur coût. Ainsi, chaque activité a été notée/évaluée, évaluée quant à son coût et considérée individuellement ainsi que dans le cadre d'une Option.
 8. Chaque activité dans les 4 Options a reçu une note comprise entre 0 et 5 et a obtenu une note finale prenant en compte les 6 foyers clés. Un résultat élevé pour les impacts a) effet juridique, (b) coût financier, (c) effet institutionnel, aurait pour résultat un impact négatif sur la famille de la CMS, alors qu'un résultat élevé pour les impacts (d) conservation, (e) intégration au sein de la famille CMS et (f) synergies avec les organismes externes, aurait pour résultat un impact positif sur la famille CMS. En tant que tel, le résultat total pour chaque Option est basé sur le calcul de [(d) + (e) + (f)] - [(a) + (b) + (c)].
 9. Une stratégie financière identifiée au début, pour chaque activité prioritaire, le coût probable de l'activité, (faible, moyen, élevé). Éric a évalué le coût de ces activités avec l'aide des apports du secrétariat de la CMS et de ses propres évaluations issues des informations financières disponibles de la CMS.

Cette méthodologie a été ~~approuvées par~~ partagée et discutée avec le Président de l'ISWGoFS et le secrétariat de la CMS et est reproduite plus amplement dans l'Annexe I.

OPTIONS

OPTION 1- CONCENTRATION

10. Un certain nombre de services et de responsabilités similaires sont réalisés par les instruments de la CMS et de la famille CMS, à savoir : l'organisation des réunions ; collecte; gestion et stockage des données ; technologie de l'information ; renforcement des capacités; et communication. Ainsi l'Option 1 considère la concentration des services de la CMS si cela permet d'arriver à une certaine efficacité en facilitant le partage des ressources et en réduisant et évitant la duplication des activités dans la CMS et la famille CMS.
11. La liste des activités identifiées face à l'Option 1 offre des moyens collectifs et individuels pour résoudre certaines des déséconomies d'échelle du cadre de gestion de la Convention et de ses instruments auxiliaires qui ont été mises en avant dans le rapport de la Phase I et soulevées dans les réponses aux questionnaires par les Parties et les institutions partenaires. L'objectif sous-jacent de l'Option 1 est de rationaliser les différents systèmes administratifs mis en place à travers la CMS et ses instruments affiliés et de réduire la multiplication des efforts. L'Option 1, offre donc une liste d'activités conçues pour apporter des compétences dans les emplois du temps, les finances et l'infrastructure opérationnelle.
12. Alors que cette Option, en général, met l'accent sur la concertation au niveau de la CMS, certaines des activités assurent la concertation entre et parmi les Accords qui sont géographiquement proches, par exemple en prolongeant la portée d'un Accord existant

plutôt qu'en négociant un nouvel Accord (Activité 8). Un exemple pourrait être l'extension de la couverture de l'AEWA pour y inclure la voie de migration d'Asie centrale plutôt que la création d'un nouvel Accord.

Activités

1. Le secrétariat de la CMS doit effectuer une analyse globale de l'écart au niveau de la Convention (planification).

13. L'analyse de l'écart doit considérer les questions qui font déjà l'objet d'un traitement par la Convention, quelles sont celles qui ne sont pas traitées, si un autre organisme traite ces questions et enfin s'il existe des opportunités pour la Convention de s'associer à cet organisme. Le travail du conseil scientifique peut compléter l'analyse de l'écart en apportant des informations sur tout écart scientifique et les recherches nécessaires pour combler ces écarts.

Niveau d'impact *Avantage*: Moyen (8)

14. Cette activité peut permettre de hiérarchiser les ressources dans la famille CMS, assurant ainsi une meilleure coopération et un partage des ressources. L'analyse peut aider à développer des synergies avec des organismes externes car elle peut identifier les zones de travail de ces organismes et là où peuvent se trouver des similitudes avec l'agenda de la famille CMS.

Niveau d'impact *Coût*: Moyen (5)

15. Les impacts négatifs sont individuellement assez mineurs, requérant un consultant pour entreprendre l'analyse et seulement avec un impact institutionnel mineur, car tout soutien additionnel sera limité dans la durée.

Impact global de l'activité : Moyen [8]-[5] = (+) 3

16. L'avantage de l'activité l'emporte sur ses coûts avec un impact positif moyen sur la CMS et la famille CMS.

2. Coordonner l'accès aux données de la recherche comme service centralisé dans les Accords de la CMS (opérationnel).

17. Cette activité implique la fusion des données de recherche existantes et futures liées à l'objectif de la Convention en un lieu centralisé, afin d'en faciliter l'accès à toutes les Parties et Signataires.

Niveau d'impact *Avantage*: Moyen (7)

18. Meilleur accès aux données conservées par la famille CMS en un lieu centralisé (par exemple un site intranet de la Convention) réduisant la duplication de la collecte des données et améliorant le partage des informations dans la famille CMS.

Niveau d'impact *Coût*: Moyen (6)

19. L'impact du coût comprend les vingt pourcents du coût du responsable de la gestion des informations plus le développement d'un site intranet pour que les Parties et signataires aient un accès direct à la source des données.

Impact global de l'activité : Faible [7]-[6] = (+) 1

20. Cette activité a un faible impact positif sur la CMS. À moyen et long terme, elle peut améliorer la base de connaissance de la famille CMS, qui pourrait en dernière analyse aider à identifier les écarts de connaissances et les défis courants (changements dans les modèles migratoires), ce qui permettrait à la CMS de rechercher des solutions proactives.

3. La CMS doit coordonner les programmes de recherche scientifiques en fonction de l'identification des problèmes/menaces courants que partage la famille CMS, afin de réduire la duplication et les chevauchements et obtenir de meilleures économies d'échelle.

21. Cette activité implique le développement de programmes de recherche au niveau des Accords et des MdC en rapport avec les problèmes communs, là où une recherche commune peut être partagée entre différents Accords. L'activité peut comprendre une recherche partagée sur les impacts du changement climatique, sur le développement d'indicateurs pour mesurer les plans d'action et pour développer des directives et des informations qui doivent être partagées au niveau de la famille CMS. Par ailleurs elle peut présenter des opportunités pour le partage des données. L'activité peut généralement être entreprise par le conseil scientifique de la CMS et d'autres Accords.

Niveau d'impact Avantage: Élevé (9)

22. Les avantages de l'activité comprennent plus d'opportunités pour une conservation améliorée, issues de projets de recherche plus exhaustifs, et peut permettre une plus grande coopération entre les Accords, elle autoriserait en outre le partage et l'optimisation des données générées par les projets de recherche.

Niveau d'impact Coût: Moyen (5)

23. Les coûts de l'activité entraîneraient qu'une part de ceux-ci soit allouée au temps que passerait un nouveau responsable de la gestion des informations. On a estimé que dix pourcent conviendraient mais un pourcentage plus élevé peut être nécessaire au début de l'activité pour promouvoir cette nouvelle politique.

Impact global de l'activité : Moyen [9]-[5] = (+) 4

24. Les impacts positifs de cette activité sont soutenus par les améliorations potentielles d'intégration entre les Accords partageant la recherche et les données, et les impacts positifs ultérieurs que cela pourrait avoir sur les avantages d'une conservation améliorée.

4. Le secrétariat de la CMS doit fournir des services centralisés liés au renforcement des capacités auprès de la famille CMS, y compris des activités pédagogiques et de formation (opérationnel).

25. Cette activité comprendrait le développement de directives qui seraient partagées au niveau de la famille CMS, y compris des renforcements de capacité et des programmes de formation pour améliorer la mise en œuvre. Cela comprendrait des ateliers centralisés par région ou ayant des intérêts thématiques communs, par exemple le développement d'instruments politiques nationaux, la façon de rendre compte et la surveillance des espèces.

Niveau d'impact Avantage: Moyen (8)

26. Les avantages de l'activité comprennent un partage accru des expériences, expertises et leçons apprises auprès des Parties et Signataires, d'où un plus grand savoir-faire en matière de conservation.

Niveau d'impact Coût: Moyen (8)

27. Les coûts de l'activité comprennent ceux liés à l'organisation des ateliers et des formations additionnels, ainsi que le coût qu'implique un agent chargé du renforcement des capacités (P2).

Impact global de l'activité : Neutre [8]-[8] = (0)

28. L'impact positif de cette activité pourrait être plus élevé si une partie seulement du coût qu'implique la rémunération d'un agent chargé du renforcement des capacités, était attribuée à l'activité. Pour que l'activité puisse être considérée en fonction de ses propres mérites, le coût total que représente l'agent chargé du renforcement des capacités a été inclus dans l'évaluation de l'impact. En conséquence, l'impact de l'activité sera probablement plus élevé que neutre.

5. Le secrétariat de la CMS doit fournir des services administratifs centralisés aux Accords/MdC basés à Bonn (opérationnel).

29. Ces services administratifs doivent inclure : la coordination des réunions des COP/MOP ; la coordination des groupes scientifiques et de conseil de la CMS/des Accords, ainsi que les réunions des groupes scientifiques et techniques. Le secrétariat de la CMS doit présenter des systèmes de gestion financière harmonisés. Le secrétariat développera aussi des activités coordonnées de levée de fonds et centralisera le développement et la gestion des technologies de l'information. Cela comprendrait le développement des systèmes de cartographies, des systèmes et procédures centralisés en rapport avec la collecte, la gestion et le stockage des données ~~ainsi que la centralisation du stockage des données~~, et des analyses, y compris le développement des systèmes de gestion partagée, de même que la centralisation et l'harmonisation des formats de comptes-rendus et des rendus.

Niveau d'impact Avantage: Élevé (12)

30. Cette activité peut permettre de réduire la multiplication des efforts et de développer la spécialisation du personnel en concentrant les compétences. L'activité peut permettre de faire davantage d'économies d'échelle en interne en réduisant le nombre d'activités et de ressources qui font double emploi, en développant des mécanismes pour améliorer la coordination entre les initiatives existantes afin d'utiliser de la façon la plus efficace et utile les ressources disponibles.

31. La centralisation des services administratifs peut aussi permettre de réduire les coûts, par exemple en coordonnant les réunions. Il peut en résulter des économies financières en matière de voyage, de rendez-vous et de coûts accessoires. Ces économies pourraient être orientées vers la mise en œuvre de projets de conservation.

Niveau d'impact Coût: Élevé (12)

32. Cette activité résultera en des changements majeurs pour la structure institutionnelle de la CMS, nécessitant du personnel supplémentaire (responsable de la gestion des informations) (80% de l'emploi du temps du personnel) plus 2 assistants. Le coût du

recrutement est aussi assez élevé et demandera un financement complémentaire des Parties pour que cette activité soit réalisable.

Impact global de l'activité : Neutre [12]-[12] = (0)

33. L'impact positif de cette activité pourrait être plus élevé si une partie seulement du coût qu'implique la rémunération d'assistants administratifs, était attribuée à l'activité.
34. Par rapport à l'harmonisation des comptes-rendus, on gardera à l'esprit que toutes les Parties n'ont pas accès à la même norme de capacité technique. Par ailleurs, certaines Parties peuvent avoir des difficultés pour accéder à l'Internet. Par conséquent, cette activité ne sera probablement efficace qu'avec un investissement à moyen et long terme.

6. Le secrétariat de la CMS doit mesurer la mise en œuvre de la CMS et de sa famille à la fois du point de vue des parties et dans la perspective de la conservation (mesure).

35. Le processus de mesure doit inclure une évaluation de la qualité du travail entrepris, une identification des écarts dans les programmes et les mesures possibles qui peuvent être requises pour combler les écarts. L'activité comprend aussi le développement d'indicateurs pour mesurer les plans d'action.

Niveau d'impact Avantage: Moyen (6)

36. Cette activité peut aider à identifier les écarts dans les programmes de conservation et identifier de possibles solutions sur la façon de rectifier ces écarts. L'activité peut aussi aider à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre au niveau de la famille CMS, laquelle efficacité serait évaluée à des moments déterminés selon ce qu'aura décidée la COP.

Niveau d'impact Coût: Moyen (7)

37. L'agent chargé de la mise en œuvre et de la surveillance, employé à temps plein, représente le principal coût financier.

Impact global de l'activité : Faible [6]-[7] = -(1)

38. L'impact positif de cette activité pourrait être plus élevé si une partie seulement du coût qu'implique la rémunération d'un agent chargé de la mise en œuvre et de la surveillance, était attribuée à l'activité. Pour que l'activité puisse être considérée en fonction de ses propres mérites, et afin de bénéficier de tous les avantages que cette Option peut offrir, le coût total que représente l'agent chargé de la mise en œuvre et de la surveillance a été inclus dans l'évaluation de l'impact.
39. L'activité peut aussi aider à rendre la Convention plus efficace et donc elle peut s'avérer être plus attractive pour les nouvelles Parties ou signataires.

7. Fusion des Accords de la famille CMS (MdC) avec des espèces similaires (croissance).

40. Cela impliquerait deux Accords ou plus qui perdraient leur propre identité pour fusionner en un nouvel Accord basé sur la similitude des espèces couvertes.

Niveau d'impact Avantage: Élevé (9)

41. Cette activité pourrait aider au développement de programmes de conservation communs entre les Accords fusionnés. Cette fusion pourrait conduire à la consolidation de fonds et

de ressources, on pourrait ainsi mettre l'accent sur une meilleure mise en œuvre des projets.

Niveau d'impact Coût: Élevé (11)

42. Les impacts négatifs de cette activité sont élevés car elle nécessite une renégociation complète des Accords fusionnés et le risque est gros que certains des Parties/signataires ne désirent pas faire partie d'un Accord fusionné. L'impact négatif serait plus faible s'il n'y avait qu'un Accord à renégocier et que la fusion ne se faisait que dans la phase de négociation d'un nouvel Accord.

Impact global de l'activité : Faible [9]-[11] = (-)2

43. L'impact négatif de cette activité est le coût important de la renégociation des Accords, lequel peut aussi mettre en péril l'Accord et retarder le travail de l'Accord pendant le processus de renégociation.

44. Le plein impact de cette activité doit être considéré en termes d'économies à long terme acquises par la mise en œuvre d'un Accord plutôt que par celle de nombreux Accords.

8. La fusion des Accords de la famille CMS avec des synergies basées sur la géographie et/ou l'écologie (croissance).

45. Cela impliquerait deux Accords ou plus qui perdraient leur propre identité pour fusionner en un nouvel Accord basé sur la similitude géographique.

Niveau d'impact Avantage: Élevé (10)

46. Cette activité pourrait permettre le partage des avantages entre Accords, un Accord bénéficiant des meilleures pratiques d'un autre. Il pourrait assurer l'accès à une compétence plus large et résulter en une coordination plus efficace de la gestion des ressources au niveau régional.

Niveau d'impact Coût: Élevé (11)

47. L'impact négatif de cette activité est la renégociation nécessaire des Accords, ce qui peut aussi mettre en péril l'Accord et retarder le travail de l'Accord pendant le processus de renégociation. L'impact négatif serait plus faible s'il n'y avait qu'un Accord à renégocier et que la fusion ne se faisait que dans la phase de négociation d'un nouvel Accord.

Impact global de l'activité : Faible [10]-[11] = (-)1

48. L'impact négatif de cette activité est la renégociation nécessaire de n'importe quel Accords, ce qui peut aussi mettre en péril l'Accord et retarder le travail de l'Accord pendant le processus de renégociation.

49. Une autre préoccupation étant que lors de la phase de négociation il peut y avoir des priorités conflictuelles et en compétition entre les Parties/Signataires, les priorités de certaines des Parties peuvent alors être favorisées au détriment des autres.

50. Le plein impact de cette activité doit être considéré en termes d'économies à long terme acquises par la mise en œuvre d'un Accord plutôt que par celle de nombreux Accords.

9. Étendre la portée des Accords/MdC existants plutôt que d'en créer de nouveaux (croissance);

51. Cela impliquerait une évaluation pour déterminer si un nouvel Accord est nécessaire en considérant si son attribution pourrait être inclus dans un Accord existant.

Niveau d'impact *Avantage*: Élevé (10)

52. Cette activité peut apporter une convergence sur les menaces communes présentes dans les différents programmes de conservation et peut permettre d'identifier les réponses pertinentes en s'assurant que l'on applique les meilleures pratiques. Du fait que beaucoup d'espèces font face à un certain nombre d'impacts et de menaces identiques sur leurs populations, habitats et plus largement leurs écosystèmes, l'extension des attributions peut être à l'origine de synergies pouvant maximiser les résultats de la conservation pour les espèces ciblées et leur habitat.

Niveau d'impact *Coût*: Élevé (11)

53. L'extension peut diluer la concentration et la capacité à cibler des mesures si on prend en compte les nombreux Accords qui ont été créés pour faire face aux problèmes spécifiques relatifs à la géographie et aux espèces. Par ailleurs, il peut y avoir un déséquilibre dans l'attention donnée à un objectif de conservation, ou pour une espèce, au détriment d'un autre.

Impact global de l'activité : Faible [10]-[11] = (-)1

54. L'impact négatif de cette activité est son coût élevé du fait de l'investissement initial requis pour organiser toute réunion en vue de négocier l'attribution prolongée de l'Accord.

55. Le plein impact de cette activité doit être considéré en termes d'économies à long terme acquises par la mise en œuvre d'un Accord plutôt que par celle de nombreux Accords.

10. Le secrétariat de la CMS doit coordonner la communication entre et au sein des Accords/MdC, afin d'inclure tous les médias et toute la correspondance de presse (communication).

56. Le secrétariat de la CMS sera responsable de la coordination de toutes les campagnes et des événements publics, ainsi que de la coordination des sites Web de la famille CMS et ,dans la mesure du possible, développer, au moyen de publications et de ressources en ligne, une sensibilisation centralisée sur les menaces communes/partagées.

57. Cette activité devra inclure la centralisation de tous les contacts de presse et médiatiques, le développement d'une stratégie à la fois pour la communication interne et externe. Produire des publications sur les menaces communes, avec toutes les publications à la disposition de la famille CMS par le biais d'un site Internet dédié.

Niveau d'impact *Avantage*: Élevé (10)

58. Cette activité peut être source d'économies d'échelle croissante en interne, en réduisant le nombre d'activités et de ressources qui font double emploi, en développant des mécanismes pour améliorer la coordination entre les initiatives existantes afin d'utiliser le plus efficacement possible les ressources disponibles. Elle peut aider au développement

des synergies avec les partenaires externes par un meilleur marketing de la CMS et de ses activités.

Niveau d'impact Coût: Moyen (8)

59. Cela implique le recrutement d'un agent de communication dédié et la mise en place d'une unité de communication.

Impact global de l'activité : Faible [10]-[8] = (+)2

60. Bien qu'il s'agisse d'un faible impact positif, l'impact à moyen et long terme peut être plus important si l'augmentation de la publicité et du marketing de la CMS et de la famille CMS conduit à un plus grand nombre de Parties et Signataires et à davantage de partenariats externes. Le coût doit aussi être comparé aux économies d'efficacité financières et de temps réalisées à long terme du fait des économies d'échelle.

Impact de l'Option 1 - Concentration

61. L'impact global de cette Option est 5, un *faible impact positif* (voir Annexe VI pour l'évaluation complète de l'activité et des différentes Options). Bien que cette Option offre des avantages élevés à la CMS et à sa famille, elle est aussi coûteuse, totalisant jusqu'à **3 millions d'euros sur une période budgétaires de 3 ans**, répartis en une mise de départ de 1,7 millions d'euros et de plus de 1,343 millions euros de coûts permanents (voir *Annexe V* pour le total des coûts).

62. Entre autres exemples de ces coûts on trouve, l'acquisition de logiciels de cartographie et d'autres logiciels de gestion de l'information, la création de divers nouveaux postes à temps plein, les voyages des délégués aux réunions et les coûts de réorganisation des départements au sein de la CMS. Cependant, les coûts initiaux de cette Option 1 doivent être évalués en tenant compte de l'efficacité des effectifs par rapport à l'emploi du temps du personnel, l'efficacité opérationnelle et les économies réalisées du fait d'une réduction de la duplication des activités à moyen et à long terme.

63. Cependant, les coûts initiaux de cette Option 1 doivent être évalués en tenant compte de l'efficacité des effectifs par rapport à l'emploi du temps du personnel, l'efficacité opérationnelle et les économies réalisées du fait d'une réduction de la duplication des activités à moyen et à long terme.

OPTION 2- DECENTRALISATION

64. L'objectif de l'Option 2 est d'encourager une plus grande présence régionale de la famille CMS afin d'améliorer la localisation des activités par une amélioration des services, du personnel et du partenariat travaillant avec les organismes régionaux. L'Option 2 traite aussi la question des activités de la CMS qui pourraient incomber aux organismes de ses régions administratives.

65. Dans les questionnaires de la Phase II, il a été remarqué qu'un manque de bureaux régionaux et locaux contribuait beaucoup à l'absence de synergie régionale, ce qui tendait à une inefficacité relative des systèmes de gestion de la communication et des informations entre les Parties/Signataires. Cette Option cherche donc à résoudre là où

c'est possible tout chevauchement inutile et à réaliser des économies d'échelle par de meilleures collaborations et synergies avec les ONG, MEA, institutions d'enseignement, le secteur privé et les gouvernements. La famille CMS doit alors trouver un soutien plus important auprès des ONG de conservation et du secteur des affaires pour ses activités sur le terrain et donc requiert des Accords pour former de nouvelles relations avec les institutions gouvernementales et de conservation locales.

66. Les activités figurant sous l'Option 2 cherchent à développer la sensibilisation de la famille CMS et de ses Accords au niveau local, ce qui peut conduire à une meilleure appropriation des Accords et des plans d'action.

Activités

1. Travail plus étroit avec les organisations partenaires (y compris les ONG) des états membres voisins de la zone de répartition (planification).

67. Le but de cette activité est d'aider à la coordination des activités de conservation, des programmes de travail et au partage des informations avec les autres organismes qui sont parties prenantes.
68. L'activité requiert des coordinateurs de MdC, qu'ils cherchent les opportunités de créer des partenariats avec les organismes extérieurs et les parties prenantes potentielles futures, par l'identification de projets communs (ex : le projet WOW) et les opportunités de consolider des relations en échangeant des données et des renforcements de capacités. Sous cette activité on trouve l'objectif de développer des programmes de conservation et des plans d'action sur la façon de traiter les menaces courantes qui sont communes aux Etats avoisinants.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (11)

69. Cette activité peut aider à traduire les obligations internationales de la CMS en agendas environnementaux nationaux et locaux, ce qui pourrait améliorer la compréhension des buts et objectifs de la CMS et encourager la conservation. Cela permettrait aussi de mettre en avant les problèmes environnementaux de la CMS dans le cadre d'un agenda de durabilité plus large. Par ailleurs, cela permettrait aussi de réduire tout chevauchement et toute duplication des efforts entre les Accords et les autres organismes parties prenantes.

Impact du niveau de Coût: Moyen (7)

70. Cette activité peut demander une participation financière de la CMS pour aider aux programmes de conservation et assister les agents de programme. En outre, cela demanderait une assistance du secrétariat de la CMS sans pour autant impliquer une augmentation des effectifs existants.

Impact Global de l'activité: Moyen [11]-[7] = (+)4

71. Si cette activité a un impact positif moyen, elle n'est pas pour autant sans avoir des impacts négatifs. L'activité repose largement sur l'implication de partenaires extérieurs mais les ONG ne sont souvent pas en mesure de couvrir les coûts liés aux activités de soutien pour la mise en œuvre des instruments de la CMS. Autrefois la CMS apportait son aide en subventionnant des partenariats avec les ONG afin de, par exemple, coordonner la mise en œuvre des MdC. La couverture des partenaires disponibles n'est

pas nécessairement pareille pour tous les Accords de subvention de la CMS. Par ailleurs, la CMS ne doit pas perdre de vue ses objectifs.

2. Collaboration étroite avec les bureaux régionaux du PNUE, pour aider au renforcement des capacités et au soutien technologique par la CMS et sa famille (planification).

72. Cette activité comprend l'identification des besoins de formation et de support technique requis par les Accords. La CMS peut utiliser l'actuel exercice de cartographie des bureaux régionaux conduits par le PNUE. La CMS devra sélectionner les bureaux qui peuvent agir comme centres régionaux techniques et de renforcement des capacités.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (8)

73. Cette activité permet d'accroître la visibilité des instruments auxiliaires au sein des Etats de l'aire de répartition et d'améliorer le développement de partenariats avec d'autres organismes et parties intéressées. Par ailleurs, elle permet de faire des économies d'échelle et de développer l'efficacité des ressources entre les Accords et les bureaux régionaux du PNUE.

Impact du niveau de Coût: Faible (4)

74. Les impacts négatifs sont relativement faibles ; avec un coût financier réduit et un apport mineur du secrétariat de la CMS.

Impact Global de l'activité: Moyen [8]-[4] = (+)4

75. Cette activité a un impact positif moyen, avec un faible impact négatif. Du fait que l'exercice de cartographie a déjà été entrepris par le PNUE, cette activité peut être réalisée à court terme.

3. Constitution de nouveaux Accords hors de la famille du PNUE (c.à.d. ACAP) (opérationnel).

76. Cette activité consiste en une décision qui doit être prise lors des négociations d'un Accord, et pour entrer en vigueur cet Accord doit, pour agir en tant qu'hôte, obtenir le consensus d'un Etat membre. Au niveau de la Convention, cela pourrait être soutenu par une politique recommandant ce statut.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (5)

77. La simple constitution d'un Accord hors de la famille du PNUE ne conduit pas automatiquement à une meilleure intégration et à des synergies améliorées, cette activité présente donc un faible résultat au regard de ces deux critères. Du fait que l'Accord sera basé dans une nation hôte, les occasions de bénéficier d'une relation plus étroite avec les parties prenantes externes sont meilleures.

Impact du niveau de Coût: Faible (3)

78. Cette activité dépend du consensus/ des Parties. Elle a peu d'impact sur la charge de travail du secrétariat de la CMS.

Impact Global de l'activité: Faible [5]-[3] = (+)2

79. L'impact positif de cette activité est qu'elle permet de libérer des ressources au niveau du secrétariat de la CMS, qui peuvent être redistribuées vers d'autres activités. Comme le montre le rapport de la Phase I, le secrétariat de la CMS doit superviser de nombreux instruments auxiliaires, ce qui met davantage de pression sur des ressources existantes limitées.

4. MdC/Accords collaborant et partageant des bureaux/du personnel/des ressources (ex : en accord avec Abu Dhabi – Dugongs et oiseaux de proie) (opérationnel).

80. Cette activité repose sur le développement des pratiques actuelles qui sont apparentées soit à la constitution d'un nouvel avant-poste régional (ex : Abu Dhabi en partenariat avec l'Agence de l'environnement d'Abu Dhabi) soit à l'établissement d'un nouvel Accord dans le bureau d'un Accord existant (ex : l'IOSEA situé dans le bureau régional du PNUE de la Thaïlande). Non seulement ces bureaux assurent une présence locale pour les Accords mais aussi une présence régionale comme dans le cas de l'IOSEA en Asie et dans la région Pacifique où se trouve le représentant régional de la CMS.

81. Cette activité requiert une politique institutionnelle positive requérant que l'unité de coordination d'un nouvel Accord, s'associe à l'unité de coordination d'un Accord existant se trouvant dans une des régions.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (8)

82. Cette activité permettrait de mieux utiliser les ressources entre les Accords co-localisés et d'offrir des opportunités d'intégration améliorées, ainsi que de réduire les chevauchements institutionnels grâce à la coopération et au partage des ressources en vue d'un soutien logistique et d'une assistance mutuels. Par ailleurs, avec une présence régionale, des synergies peuvent être développées avec les parties prenantes et partenaires régionaux.

Impact du niveau de Coût: Moyen (7)

83. L'activité requiert un investissement initial s'il n'existe pas pour le moment un tel bureau régional. Il faudrait aussi que la CMS encourage activement ces partenariats, sans effectifs supplémentaires. Si un gouvernement hôte changeait d'avis ou sa position, l'Accord se retrouverait sans emplacement.

Impact Global de l'activité: Faible [8]-[7]=(+)1

84. Cette activité a un faible impact positif ; elle requiert un consensus entre les parties signataires. En outre, les Accords dans une phase clé de développement peuvent souffrir d'un manque de focalisation s'ils sont impliqués dans une fusion synergique avec d'autres instruments. Il peut aussi y avoir une réticence politique entre les Etats de l'aire de répartition si les groupes régionaux se trouvent ailleurs.

5. Développement de centres régionaux pour la mise en place des MEA afin d'identifier les synergies et les liens entre les MEA et éviter la duplication des projets et activités (ex : SPREP) (mesures);

85. Le but des centres régionaux comme le SPREP est de servir d'intermédiaire pour une action environnementale concertée au niveau régional. Ils encouragent la coordination des activités de conservation.

86. Cette activité demande une identification préalable des centres existants (ex : pacifique, caribéen et africain). Elle demande aussi une participation active au niveau des centres en apportant des informations sur la politique, la mise en œuvre, les projets de conservation et le financement de ces projets au niveau local et régional. En l'absence de centre régional, la CMS doit, soit encourager, soit soutenir la mise en place de ces centres au sein du PNUE.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (9)

87. Cette activité permet de donner accès à des activités de conservation et des programmes de travail communs. En outre, elle apporte une aide aux Accords au sein d'une même région en permettant de partager les ressources et d'éviter la duplication des efforts. Le SPREP a par exemple permis de développer un projet visant à rationaliser les comptes-rendus nationaux des pays insulaires du Pacifique destinés aux MEA liés à la biodiversité. Elle peut aussi fournir des liens vers d'autres ONG, MEA et autres parties prenantes impliquées dans le centre régional.

Impact du niveau de Coût: Moyen (5)

88. Il peut être nécessaire de garantir une certaine assistance financière au centre, cela étant toutefois perçu comme l'impact le plus négatif car on considère que l'impact institutionnel serait faible.

Impact Global de l'activité: Moyen [9]-[5]=(+)⁴

89. Cette activité permet de réaliser des économies d'échelle au niveau régional/local et offre des opportunités d'améliorer les synergies avec les autres parties prenantes. Elle pourrait cependant aussi diluer la focalisation de la CMS.

6. Établissement d'évaluations externes et contrôle de l'efficacité (par exemple par le PNUE-WCMC) (mesure).

90. En fait, cette activité se résume à déléguer le contrôle de l'efficacité à un organisme extérieur avec pour conséquence une harmonisation de la collecte, du stockage, de la gestion et de l'analyse des données.

91. Cette activité repose sur la relation existante avec le PNUE-WCMC, et la complète, pour ce qui est du nouveau format de soumission des rapports.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (9)

92. L'accès aux données des MEA permet d'avoir une approche mieux harmonisée des programmes de conservation en récupérant auprès des autres Conventions des données sur l'habitat et les écosystèmes, ainsi que des informations sur les espèces. Elle permet de réduire la duplication des rapports et la collecte des données et en outre peut donner un meilleur accès à d'autres données, qui par exemple portent sur le statut de l'habitat.

Impact du niveau de Coût: Moyen (8)

93. Entreprendre l'évaluation du contrôle de l'efficacité induirait un coût pour le PNUE-WCMC, en outre cette activité aurait pour conséquence une augmentation de la charge de travail de la CMS sans augmentation des effectifs.

Impact Global de l'activité: Faible [9]-[8]=(+)¹

94. Le risque existe que la charge en rapports soit potentiellement plus importante. Il se peut aussi que l'analyse des données soit réalisée par des chercheurs qui ne sont pas des spécialistes des espèces spécifiques ou de la géographie qui sont analysées.

95. Cependant, côté positif, le contrôle peut être potentiellement plus indépendant et une évaluation davantage coordonnée, prête pour une coordination des rapports pour l'ensemble des MEA.

7. Régionalisation des efforts de conservation en disposant d'avant-postes locaux grâce à l'aide du PNUE, des ONG et des MEA (croissance).

96. Cette activité s'appuie sur le récent exercice de cartographie de localisation entrepris par le PNUE. En outre, cette activité comprendra la cartographie de localisation des bureaux ONG des parties prenantes. Cet exercice permet à la CMS d'identifier les synergies potentielles reposant sur des programmes de travail, des géographies et des intérêts communs ou partagés.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (8)

97. Cela permettrait d'avoir accès à un champ d'expertises plus vaste, y compris à celles, sur des problèmes apparentés, provenant d'organismes externes. La régionalisation peut permettre une considération plus efficace des activités de renforcement des capacités en apportant une meilleure compréhension des problèmes régionaux. Elle peut aussi permettre une meilleure visibilité des instruments auxiliaires au sein des Etats de l'aire de répartition et améliorer le développement de partenariats avec d'autres organismes et parties intéressées au sein de la région.

Impact du niveau de Coût: Moyen (7)

98. On estime qu'une faible participation financière serait requise pour aider les activités de collecte de fonds ainsi qu'une contribution auprès d'un coordinateur technique local. Une aide du secrétariat de la CMS serait nécessaire si les effectifs ne sont pas augmentés en conséquence.

Impact Global de l'activité: Faible [8]-[7] = (+)1

99. L'aspect positif de cette activité est qu'elle permet d'introduire la subsidiarité (les décisions sont prises à un niveau qui correspond aux problèmes auxquels elles s'adressent).

100. L'aspect négatif de cette activité est l'éloignement du secrétariat de la CMS à Bonn. En outre, certaines régions n'ont peut être pas le même niveau de partenaires disponibles, soit sous la forme d'autres avant-postes MEA, soit sous la forme de bureaux ONG. Une autre considération est qu'il peut y avoir d'autres objections de la part de certains pays à ce que les ONG jouent un rôle plus important dans l'agenda de la CMS.

8. Présence dans chacune des régions administratives de la CMS avec l'aide du PNUE, des ONG et des MEA (croissance).

101. Cette activité fait appel à la présence des Accords/MdC existants dans les régions. Un exercice de cartographie des lieux organisationnels et des bureaux dans la région est nécessaire, en particulier là où la CMS n'est pas déjà présente et ne s'appuie pas sur des

partenariats existants (ex : utilisation de l'exercice de cartographie des bureaux du PNUE actuel).

Impact du niveau des *Avantages*: Moyen (7)

102. Cette activité peut conduire à des programmes collectifs potentiels reposant sur des problèmes communs à d'autres organismes intéressés et parties prenantes. L'activité peut aussi résulter en une intégration à petite échelle entre les avant-postes régionaux de la CMS.

Impact du niveau de *Coût*: Moyen (5)

103. Un impact potentiel serait une possible contribution financière au point de ralliement de la CMS dans la région.

Impact *Global* de l'*activité*: Faible [7]-[5] = (+)2

104. Le côté positif de cette activité est que l'on peut accéder aux Etats qui ne font pas encore partie de la CMS mais font partie d'autres MEA (ex : CITES) et donc l'opportunité existe d'entreprendre des actions collaboratives sous la CMS qui influenceraient certaines actions des Parties là où ces dernières ne sont pas signataires des deux conventions.

9. Travail avec les communautés locales et indigènes (*communication*).

105. Il s'agit d'une action déjà reconnue dans le plan stratégique de la CMS, ainsi que dans le plan stratégique de certains autres Accords, en particulier la valeur du savoir local et indigène comme composante des programmes et des activités de conservation. Cette activité demande la gestion de ces relations locales et là où c'est possible en partenariat avec des organismes déjà sur le terrain. Un élément clé de cette activité consiste à collecter les études de cas et à partager les meilleures pratiques.

Impact du niveau des *Avantages*: Élevé (9)

106. Cette activité peut mener au développement d'incitations locales pour la conservation et à une appropriation au niveau local, et peut aussi améliorer la conservation sur le terrain. On peut en outre s'attendre à de meilleures relations synergiques du fait d'un plus grand partage du savoir. Le principal impact positif de cette activité est le potentiel de croissance et de focalisation des programmes de conservation sur le terrain, en fonction des besoins de la région.

Impact du niveau de *Coût*: Faible (4)

107. On estime que les coûts temporels et financiers de cette activité sont assez mineurs et se résument peut être à une petite contribution financière pour mettre en place certains des partenariats et un peu de temps en personnel pour identifier ces relations.

Impact *Global* de l'*activité*: Élevé [9]-[4]=(+5)

108. Si on a là un fort impact positif, l'activité n'est pas sans impacts négatifs et doit aussi être considérée sous ces aspects là. Même si les coûts sont limités pour la CMS, il y a quand même des coûts probables concernant l'adaptation et la traduction des matériaux pertinents pour les communautés locales et indigènes. Il peut aussi y avoir des coûts de formation et pour le renforcement des capacités au sein des organismes locaux. Par

ailleurs, il peut être nécessaire de s'assurer le soutien des gouvernements locaux et du secteur privé. Certaines Parties peuvent aussi être préoccupées quant à l'implication d'une communauté spécifique ou d'une ONG dont l'agenda peut être différent de celui du gouvernement ou même de la CMS.

Impact de l'Option 2 - Décentralisation

109. L'impact global de cette Option est de 24, ***un impact positif élevé***, en fait le plus élevé des quatre Options (voir Annexe VI pour une évaluation complète des différentes Options). Les coûts de mise en œuvre estimés totalisent ***852000 euros sur une période budgétaire de trois ans***, répartis entre 5332256 comme mise de départ et 319000 euros de coûts permanents pour cette période (voir Annexe V pour le total des coûts).
110. Cette Option a un fort impact bénéfique du fait des impacts très bénéfiques mais aussi à cause du nombre réduits de coûts financiers, les activités sous cette Option reposant largement sur les synergies et l'intégration, ce qui se traduit donc par des économies d'échelle. Cependant, si la décentralisation peut avoir pour résultat une intégration entre les différents Accords partageant les ressources locales, cette Option ne résoudra pas les problèmes de duplication dans la CMS et la famille CMS, car elle opère à un niveau institutionnel plus bas. Si la régionalisation des activités peut venir en aide aux Accords pouvant participer, à ce niveau elle n'est d'aucun secours pour résoudre les déséconomies d'échelle des parties signataires qui font partie de nombreux Accords, cela demanderait une approche plus concentrée au niveau de la Convention.

OPTION 3- - IDEAL

111. Les activités figurant sous l'Option 3 cherchent à traiter un grand nombre de problèmes mis en évidence dans le rapport de la Phase I (2009), en cherchant à réduire toute déséconomie inhérente au système actuel et en réduisant la duplication des activités, ainsi qu'en améliorant l'efficacité des ressources.
112. Mais au cœur des activités figurant sous l'Option 3 reste l'objectif pour la CMS d'accomplir la vision idéale de l'ISWGoFS, ce qui comprend une croissance et une expansion mondiales de la CMS et de sa famille (activité 8), une institution plus efficace (activités 1 et 6), un statut de conservation amélioré (activités 2 et 5), une meilleure surveillance (activité 4) et une plus grande visibilité (activité 10).

Activités

1. Hiérarchiser et coordonner les réunions des COP, MOP, MOS, comités scientifiques et groupes de travail (planification)

113. Cette activité cherche à rationaliser les réunions afin de réduire les chevauchements financiers, de personnel et opérationnels dans l'organisation des nombreuses réunions, lesquelles demandent souvent de fréquents déplacements pour certaines Parties. Cette activité s'inscrit sur des pratiques actuelles au sein de la CMS (ex: des réunions de groupe de travail adossées aux réunions de conseils scientifiques). Cette activité demanderait une modification du programme des réunions prévu dans le texte des Accords.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (8)

114. Les réunions partagées permettent de promouvoir le dialogue entre les différents Accords et de faciliter l'harmonisation des activités et plans d'action. Les réunions partagées ou « adossées » permettent de faire des économies d'échelle et de réduire le travail en double et le temps perdu par le personnel. Les économies financières peuvent être réorientées vers des mesures de mise en œuvre.

Impact du niveau de Coût: Élevé (11)

115. Le fort impact négatif est attribué au coût financier nécessaire pour modifier le texte des Accords et refléter le changement dans la programmation des réunions. Ces coûts seraient affectés au voyage des délégués. Il y aurait également un impact sur la charge de travail du secrétariat de la CMS pendant cette période.

Impact Global de l'activité: Moyen [8]-[11] = (-)3

116. On enregistre là un résultat négatif moyen, d'où un impact négatif sur la CMS et la famille CMS. La raison de cet impact négatif est toutefois due au coût initial nécessaire pour coordonner les réunions afin de commencer à réaligner leurs calendriers. Cela est à considérer à la lumière des économies potentielles positives à moyen et long terme du fait de la coordination des réunions. Les économies réalisées, à moyen et long terme, pourraient par exemple inclure des frais de déplacement réduits pour le personnel, les interprètes, ainsi que les frais de déplacements des délégués sponsorisés ou des Parties qui se financent elles-mêmes et adhèrent à plus d'un traité. En outre, il peut y avoir d'autres économies en termes d'emploi du temps du personnel, ce qui permettrait de réduire le temps passé par le personnel en réunions multiples. On peut aussi faire d'autres économies en termes de réservation en bloc auprès des hôtels et d'aménagements pour les conférences.

2. Coordonner avec les organisations internationales les réunions ordinaires portant sur des questions communes (ex: IUCN) ainsi que les programmes de conservation de recherche commune, les plans d'action sur les espèces et les activités de renforcement des capacités pour les conservations sur le terrain (planification);

117. Cette activité demande à ce que les institutions internationales concernées soient identifiées, ainsi que tout programme de conservation et/ou tout problème qui peut être commun et partagé. Des plans stratégiques doivent être alignés là où une similitude quant aux efforts de conservation existe. Il est nécessaire de contrôler et de mesurer l'efficacité de ces activités de conservation communes.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (10)

118. Cette activité peut aider à davantage conscientiser tout un chacun sur le statut et le rôle des espèces migratoires dans les débats sur la conservation de la biodiversité et peut être à l'origine d'une compréhension plus large des autres problèmes, par exemple l'impact sur les habitats. Elle peut aider au développement d'une relation synergique pour mieux partager le savoir.

Impact du niveau de Coût: Élevé (9)

119. Le coût de cette activité est élevé et pourrait être plus bas car il comprend le coût total d'un agent de coordination et de liaison international à temps plein.

Impact Global de l'activité: Faible [10]-[9] = (+)1

120. L'impact positif de cette activité pourrait être plus élevé si une partie seulement du coût qu'implique la rémunération d'un agent de coordination et de liaison international, était attribuée à l'activité. Cependant, disposer d'un tel agent dédié permet de donner une meilleure visibilité à la CMS et à la famille CMS, de mieux échanger les connaissances et de gérer le réseau avec plus d'efficacité.
121. Cette activité permet de mettre en avant les problèmes environnementaux/de la CMS dans le domaine de la durabilité. Elle apporte aussi un statut de conservation amélioré.

3. Améliorer l'Accord du personnel (opérationnel).

122. Pour efficacement améliorer les économies d'échelle de cette Option, on a déterminé l'effectif à recruter en fonction du nombre d'Accords. Le voici : 2 assistants à temps plein pour l'Accord Gorille; 1 assistant à temps plein pour l'ASCOBANS ; 1 assistant à temps plein et 1 assistant à temps partiel pour l'EUROBATS ; ainsi que 13 coordinateurs à temps plein pour les MdC qui pour le moment n'en n'ont pas.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (10)

123. Un des avantages positifs de cette activité est que les nouvelles recrues peuvent se concentrer sur l'intégration des ressources au niveau de la CMS et de la famille CMS, permettant de meilleures économies d'échelle en interne par une réduction de la duplication des activités et des ressources, ainsi qu'en développant des mécanismes pour améliorer la coordination entre les initiatives existantes afin d'utiliser plus efficacement et plus utilement les ressources disponibles.
124. Du fait que cette activité comprend de nouveaux effectifs pour les MdC et les Accords actuellement en sous effectif, cela permettrait de libérer du personnel qui actuellement doit passer du temps sur ces instruments auxiliaires.

Impact du niveau de Coût: Moyen (8)

125. Le principal impact est le coût du recrutement et les salaires (pour une période de 3 ans) de 17 nouvelles recrues à temps plein et à temps partiel pour les Accords et les MdC identifiés.

Impact Global de l'activité: Faible [10]-[8] = (+)2

126. L'avantage de l'activité l'emporte sur ses coûts avec un faible impact positif à court terme sur la CMS et la famille CMS.
127. Côté négatif, il faudra une participation supplémentaire des Parties.

4. Développement d'une unité MdC pour coordonner les activités MdC (opérationnel).

128. Cette activité implique le développement d'une unité spécialisée au sein de la CMS pour superviser le développement et la coordination des MdC.

Impact du niveau des Avantages: (12)

129. Cette activité peut permettre de mieux comprendre si différents MdC abordent des problèmes similaires, elle peut améliorer l'utilisation des ressources disponibles, éviter la duplication des efforts et promouvoir la cohérence. L'unité peut aider à identifier les

écarts de mise en œuvre ainsi qu'à déterminer les meilleures pratiques. Elle apportera aussi les ressources nécessaires aux MdC en sous-effectifs.

Impact du niveau de Coût: Élevé (11)

130. L'impact d'un coût élevé est attribué au fait d'employer deux personnes dédiées à temps plein et aux changements que cela entraîne pour l'infrastructure institutionnelle de la CMS.

Impact Global de l'activité: Faible [12]-[11] = (+)2

131. Cette activité a un faible impact positif qui pourrait être plus élevé si on la considère à moyen et long terme et si on prend en compte le rendement que l'on peut obtenir des ressources potentielles sur une longue période de temps, ainsi que l'amélioration de la mise en œuvre et la réduction de la duplication des activités.

132. Un des impacts positifs est qu'elle permet d'obtenir des économies d'échelle par le partage des ressources entre les MdC. Par sa fonction l'unité peut permettre d'identifier les MdC inactifs et apporter un soutien et des solutions pour aider à leur mise en place.

5. Créer un centre de données scientifiques sur les espèces migratoires, ce qui faciliterait l'utilisation des données sur les espèces migratoires comme indicateur du changement climatique (opérationnel);

133. Cette activité ne requiert peut être pas le développement d'un nouveau centre de données scientifiques mais peut impliquer le développement et l'utilisation de centres de données existants par exemple le « Critical Site Network Tool » (outil du Réseau de sites critiques) dans le cadre du projet PNUE-FEM Wings over Wetlands (WOW) UNEP-GEF African-Eurasian Flyways.

134. Le but du centre est de coordonner les données existantes, identifier les données manquantes, de fournir des données sur les populations et des cartes de situation. Au cœur du développement du centre se trouve la nécessité d'assurer la compatibilité des données.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (10)

135. Cette activité peut permettre de réduire les chevauchements et la duplication entre les différents Accords développant chacun des systèmes de données scientifiques. Le centre peut aider à identifier les écarts entre les données au niveau de la famille CMS, faciliter l'échange des données et encourager l'intégration. Cela permet d'améliorer l'analyse et la comparaison des données.

Impact du niveau de Coût: Élevé (11)

136. L'impact d'un coût élevé est dû au coût financier qu'implique le développement d'un nouveau centre de données scientifiques. Ce coût pourrait être réduit si les systèmes existants étaient utilisés. Le coût comprend également le recrutement d'un agent spécialiste du centre de données. D'un point de vue institutionnel, si l'impact est élevé lors du lancement du centre de données, il s'amenuise à moyen terme du fait du recrutement d'un employé qui lui est dédié.

Impact Global de l'activité: Faible [10]-[11] = (-)1

137. Bien que cette activité ait un faible impact négatif, le gros investissement initial pour développer le centre doit être évalué en termes d'économies financières à moyen et long terme obtenues par la collecte de données scientifiques harmonisées, et en considérant l'impact que ce système de données amélioré peut avoir pour la conservation sur le terrain. Par ailleurs, les groupes de données peuvent fournir de précieuses données sur les populations aux autres Conventions internationales offrant par exemple des indicateurs sur l'état du changement climatique et de la biodiversité.

6. Systèmes de compte-rendu et de gestion des informations pleinement intégrés à la famille CMS (opérationnel).

138. Cette activité implique l'harmonisation des rapports nationaux et l'harmonisation des processus de compte-rendu permettant la collecte des données à la source. Elle s'inspire de l'harmonisation du travail sur les rapports nationaux actuellement réalisés par la CMS.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (10)

139. L'effet positif de cette activité est sa capacité à réduire la duplication des rapports et le temps passé à rendre compte sous de nombreux systèmes différents. On peut alors améliorer l'analyse des données et les comparer, ce qui permet une meilleure analyse des écarts et des incohérences.

140. On arrive alors à des efficacités financières considérables lorsque les systèmes d'information sont développés et gérés de concert plutôt que de façon indépendante, cela peut inclure des serveurs, plateformes, licences et coûts de développement partagés.

Impact du niveau de Coût: Élevé (11)

141. Le fort impact négatif est dû au coût très élevé des logiciels et à l'introduction des systèmes de gestion de l'information et des ateliers de formation. Le coût de cette Option est élevé car il comprend le coût intégral de deux employés à temps plein. Si on les emploie, le coût peut être réparti entre plusieurs activités, ce qui permet de réduire l'impact financier sur cette activité particulière.

Impact Global de l'activité: Faible [10]-[11] = (-)1

142. Le faible impact négatif est influencé par le coût initial du développement d'un système de gestion de l'information approprié, qui avec le temps devra être comparé à toutes les économies réalisées au niveau de la CMS, en partant de la réduction des coûts par le partage de la maintenance des nombreuses plateformes, en passant par des coûts réduits dans la mise à niveau des technologies et jusqu'aux économies de temps et de volumes avec les prestataires de service.

143. Côté négatif, on trouve les inégalités au niveau des technologies de l'information IT et des capacités techniques chez les différentes Parties. Compte tenu d'une infrastructure informatique asymétrique, un « terrain de jeu de niveau » sera difficile à obtenir et d'autres investissements pourront être nécessaires, d'où un impact négatif final plus élevé.

7. Suspension des MdC superflu, la surveillance étant effectuée par des unités MdC et coordonnée par la CMS (mesure).

144. Cette activité est liée au développement de l'unité MdC (activité 4 sous l'Option 3) et est du ressort de l'équipe de l'unité MdC. Le but de l'activité est d'établir un ensemble

de critères pour contrôler la mise en place des MdC qui seraient approuvés par la COP. Les critères permettraient d'identifier les écarts de mise en œuvre et les causes sous-jacentes à ces écarts, ainsi que les stratégies qui peuvent résoudre ces problèmes. On pourrait alors partager les meilleures pratiques entre MdC sur la réussite des activités de mise en œuvre. La suspension est une décision qui appartient aux signataires.

Impact du niveau des *Avantages*: Faible (5)

145. Cette activité a obtenu un résultat assez faible face aux critères positifs ; cependant cela pourrait conduire à une meilleure mise en œuvre des activités, là où l'unité MdC a pu identifier les bonnes pratiques qui peuvent être partagées entre MdC.

Impact du niveau de *Coût*: Moyen (7)

146. Cette activité demande une modification du texte de la Convention. Le seul coût financier associé à cette activité se résume à l'engagement d'un consultant pour développer les bons critères.

Impact Global de l'activité: Faible [5]-[7] = (-)2

147. Cette activité présente un faible impact négatif. Elle peut fonctionner de concert avec le développement d'une unité MdC et par conséquent l'impact sur le secrétariat de la CMS est faible du fait que les nouvelles recrues de l'unité MdC aideraient au fonctionnement de cette activité.

148. Côté positif, elle peut aider à hiérarchiser les ressources et permettre d'identifier les leçons apprises pour de futurs Accords.

149. Côté négatif, développer les critères pertinents qui détermineront si oui ou non un MdC est redondant peut prendre un temps considérable.

8. *Encourager tous les Etats de l'aire de répartition à devenir des Parties/Signataires à la CMS et à la famille CMS (croissance).*

150. Cette activité implique un lobbying proactif auprès des Etats de l'aire de répartition qui ne font pas encore partie de la Convention.

Impact du niveau des *Avantages*: Moyen (7)

151. Cette activité peut aider la CMS à améliorer sa présence mondiale, et ainsi s'assurer que les Etats qui se trouvent le long de toutes les voies migratoires font partie de la Convention. On peut alors améliorer les programmes de conservation sur toute la route de migration.

Impact du niveau de *Coût*: Moyen (6)

152. Le coût de cette activité inclut 25 % du temps de l'agent de communication, ainsi que le coût des activités promotionnelles pour accroître la visibilité de la CMS et aider l'agent de communication à faire du lobbying auprès de Signataires/Parties potentiels. On s'attend à ce que cette activité ait impact mineur sur la charge de travail de la CMS grâce au nouvel agent de communication dédié.

Impact Global de l'activité: Faible [7]-[6] = (+)1

153. L'aspect positif de cette activité est qu'elle vise à étendre la couverture actuelle des Parties de la CMS en cherchant à parvenir à une couverture mondiale. Un plus grand nombre de Parties peut assurer un financement plus important, ce qui peut aider à financer des actions identifiées dans le cadre de la stratégie de la CMS.
154. Côté négatif, cela peut signifier de plus longues périodes de négociation pour parvenir à des résolutions et des Accords.

9. Développement de nouvelles plate-formes multimédia, par exemple de la vidéoconférence pour améliorer la communication dans la famille CMS et avec les organismes externes (communication).

155. Cette activité cherche à améliorer la communication interne au niveau de la CMS et de la famille CMS en introduisant des systèmes multimédia, par exemple la vidéoconférence, pour que les membres de groupes de travail, les comités consultatifs et les organismes scientifiques puissent communiquer plus facilement et plus souvent.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (9)

156. Cette activité peut conduire à de meilleures communications internes ainsi que contribuer à la réduction des frais de déplacement pour les multiples réunions. Une communication améliorée peut aussi permettre un meilleur partage des connaissances et du savoir faire, ce qui contribue aux efforts de conservation.

Impact du niveau de Coût: Moyen (4)

157. L'activité enregistre un coût financier assez faible pour la CMS car on envisage de faire appel à un consultant pour développer le nouveau système multimédia et assurer une formation du personnel et des Parties/Signataires concernés.

Impact Global de l'activité: Élevé [9]-[4] = (+)5

158. Cette activité résulte en un impact positif élevé pour la CMS, permettant de développer une meilleure communication interne et de réduire potentiellement le nombre de déplacements de certains délégués aux nombreuses réunions. Côté négatif, toutes les Parties n'auront pas accès aux systèmes multimédia ou à des systèmes informatiques appropriés.

10. Réaliser des campagnes de sensibilisation afin de s'assurer que la CMS est reconnue par le public, les institutions d'enseignement, les organismes internationaux et autres, comme le leader mondial de la protection des espèces migratoires (communication).

159. Le but de cette activité est de développer la stratégie de communication externe de la CMS. Cela comprend un remodelage des sites Internet existants pour mieux associer les parties prenantes extérieures et pour cibler les informations en fonction des groupes cibles. Les autres activités incluent la promotion des meilleures pratiques, davantage d'activités promotionnelles portant sur la publication du renforcement des capacités et des campagnes plus focalisées sur les espèces.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (9)

160. L'avantage de cette activité est qu'elle peut développer la sensibilisation de la CMS au-delà des parties directement intéressées. L'activité peut aussi développer la sensibilisation au niveau des programmes de conservation et des activités entrepris par la

famille CMS, ce qui ensuite peut amener de nouveaux partenaires et de nouvelles ressources pour aider aux efforts de conservation.

Impact du niveau de Coût: Moyen (5)

161. Le temps de l'agent de communication représente 75% du coût financier de cette Option. On estime que cette activité n'aurait pas d'impact négatif sur la charge de travail de la CMS car celle-ci serait prise en charge par le nouvel employé.

Impact Global de l'activité: Moyen [9]-[5] = (+)4

162. Un aspect positif de cette activité est une meilleure sensibilisation de la CMS, ce qui peut alors mener à une augmentation des sources de financement potentielles pour la Convention et ses Accords.

163. L'un des impacts négatifs de cette activité est le coût initial du développement de la publicité et des matériaux marketing.

Impact de l'Option 3 - Idéal

164. L'impact global de cette Option est 7, **un faible impact positif** (voir Annexe VI pour l'évaluation complète des différentes Options). Le coût total pour la mise en place de l'Option 3 est estimé à **8,8 millions d'euros sur une période budgétaire de 3 ans**, réparti en une mise de départ de quelques 2,418 millions d'euros et de 6,406 millions d'euros en coûts à long terme pour cette période. Les coûts comprennent entre autres, vingt-cinq nouveaux employés à temps plein, des outils d'information, de données et informatiques, des campagnes publicitaires et des ateliers. Il s'agit d'une Option coûteuse, ce qui explique le fait que, bien qu'elle ait un très fort impact positif sur la CMS et sa famille, son impact global est faible-moyen positif.

165. Cependant, il est important de remarquer que le nouveau personnel et ces outils permettraient de faire de plus grandes économies d'échelles à moyen et long terme (du fait des économies financières avec les ressources partagées), en ressources humaines (n'ayant pas à passer trop de temps à faire ce qui a déjà été réalisé) et en efficacités opérationnelles.

OPTION 4 – COUT REDUIT

166. Les activités figurant sous l'Option 4 ont pour but de parvenir à une plus grande coopération au niveau local entre les Accords existants, en travaillant ensemble sur les problèmes communs/partagés pour un coût limité pour la CMS et sa famille. Cette Option vise à s'appuyer sur les pratiques existantes de la CMS et à identifier les activités potentielles qui peuvent améliorer les activités en cours avec peu ou pas de coûts supplémentaires.

167. Voici quelques-unes de ces activités: travailler sur des projets couvrant plusieurs espèces (groupes d'espèces) au niveau du projet et de l'Accord pour améliorer le statut de conservation sur le terrain; accéder aux ressources en personnel des organismes externes ; et continuer à soutenir et à développer les centres de données scientifiques actuels (ex: Tematea).

Activités

1. Créer des critères face auxquels on peut évaluer les nouveaux Accords potentiels proposés (planification).

168. Le but de cette activité est d'améliorer le développement de nouveaux Accords afin de s'assurer qu'ils disposent de l'infrastructure institutionnelle appropriée et de ce fait réduire tout impact futur sur la CMS.
169. Les critères proposés doivent inclure: les besoins scientifiques; les synergies existantes et potentielles (internes et externes) les critères de financement; l'existence d'un coordinateur bénévole et la valeur ajoutée de l'implication de la CMS. Un exemple de la valeur ajoutée inclut cette considération, à savoir si le nouvel Accord encouragera la participation et les Parties, y compris le fait de voir si l'Accord proposé est mieux servi par une autre MEA ou d'autres initiatives.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (8)

170. L'impact positif de cette activité peut aider à créer une approche coordonnée pour le développement des Accords en s'assurant qu'un Accord dispose des ressources nécessaires et du personnel requis avant d'entrer en vigueur, ce qui peut ensuite permettre de réduire la pression actuelle sur les ressources du secrétariat de la CMS. L'activité peut aussi permettre de concentrer les ressources là où elles sont le plus nécessaires.

Impact du niveau de Coût: Moyen (7)

171. Les impacts négatifs sont en général assez faibles, cette activité nécessite un nouveau mandat et à court terme il faut prendre en compte le coût d'un consultant pour développer les critères. Cependant, dans l'immédiat c'est davantage de pression sur la main d'œuvre du secrétariat de la CMS.

Impact Global de l'activité: Faible [8]-[7] = (+)1

172. Un des aspects positifs de cette activité est que ce processus de développement plus efficace peut rendre les Accords plus attractifs pour les Etats qui ne sont pas encore signataires, et donc mener à un financement plus important à l'avenir. Par la suite cela peut augmenter l'influence de la CMS auprès des autres MEA.
173. Un aspect négatif de cette activité est que les critères pourraient mener à de possibles désaccords, en particulier sur les critères établissant les priorités ainsi que sur le fait de savoir qui détermine ces critères et priorités. Certaines activités peu attrayantes peuvent en subir le contre coup et certaines activités urgentes ne feront peut être pas l'objet d'une priorité, cela peut avoir un impact sur la façon dont est perçue la Convention.

2. Les Parties/Signataires doivent faire traduire les documents d'instruction dans leurs langues locales pour en faciliter la mise en œuvre (opérationnel).

174. Le but de cette activité est de déléguer la traduction des documents d'instruction aux Parties et Signataires de la famille CMS. Le but de cette activité est aussi d'améliorer le renforcement des capacités au niveau local, ce qui pourrait alors être une aide pour le savoir-faire local et permettrait de développer les activités de conservation.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (9)

175. Le gros avantage de cette activité est qu'elle permet de développer la mise en œuvre, l'appropriation entre les Parties et Signataires, la conscientisation et le renforcement des capacités.

Impact du niveau de Coût: Faible (3)

176. Il n'y a aucun impact direct et immédiat sur le budget de la CMS, cependant un grand nombre de Parties et/ou de Signataires ne disposent peut être pas des fonds nécessaires pour entreprendre la traduction, d'où ce faible résultat négatif qui ne reflète que le manque d'impact financier sur la CMS.

Impact Global de l'activité: Élevé [9]-[3] = (+)6

177. Même si cette activité a un fort impact positif, il reste d'autres points négatifs potentiels à prendre en compte. Côté négatif, si toutes les Parties doivent faire traduire les documents, un grand nombre de pays africains auront pourtant besoin d'une aide financière. Si le soutien financier au pays en développement est insuffisant, il peut y avoir une disparité entre les Parties et Signataires.

3. Évaluer les ressources afin d'améliorer les effectifs à bon escient (ex : PNUE, le personnel propre à la famille CMS, les Parties, les détachements, les internes et consultants) y compris l'échange du personnel international et les stagiaires (opérationnel).

178. Cette activité cherche à développer les pratiques actuelles ainsi qu'à accroître les nouvelles ressources en personnel pour un coût réduit. Cela peut comprendre l'identification des opportunités de détachement pour les organismes partenaires (ex : BLI), les Parties/ Etats de l'aire de répartition et les institutions d'enseignement. En outre, la CMS pourrait donner l'exemple en développant avec d'autres MEA un programme de formation d'un an ouvert à tous les stagiaires et étudiants.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (8)

179. L'impact positif de cette activité est qu'elle peut offrir l'opportunité de développer des synergies avec d'autres organismes et peut mener à un échange de connaissances entre ces organismes ayant pour résultat davantage de savoir-faire et le renforcement des capacités. L'activité peut libérer du temps en personnel qui peut être consacré à d'autres activités.

Impact du niveau de Coût: Moyen (6)

180. Il y a peu de coût direct pour la CMS, cependant, si un des moyens d'augmenter les effectifs passe par les consultants, l'impact financier de cette activité serait plus important. Il peut aussi y avoir une charge de travail accrue pour le personnel existant responsable des stages d'initiation, de la formation et de la supervision des internes et des assistants.

Impact Global de l'activité: Faible [8]-[6] = (+)2

181. Un des aspects positifs de cette activité est qu'elle peut assurer une source potentielle de nouvelles recrues sans coût supplémentaire et donner une meilleure visibilité à la CMS et sa famille. Elle peut aussi fournir une source potentielle de compétences supplémentaires dont on ne dispose pas pour le moment.

182. Un aspect négatif de cette activité est que le recours accru aux internes et assistants ne permet pas d'assurer la continuité du personnel.

4. *Élaborer une politique où le contrôle de la mise en œuvre doit faire partie de tout MdC futur (mesure).*

183. Il s'agit d'une Option dont le coût est réduit pour le développement d'une unité MdC. Cette activité requiert le développement et/ou l'utilisation d'indicateurs pour contrôler l'efficacité des Accords. La mise en œuvre et l'efficacité des MdC seront examinées au niveau de la COP. Des critères devront être développés pour aider au contrôle et à la mise en œuvre des MdC. Les critères devront pouvoir identifier tout écart dans la mise en œuvre, la raison des écarts et la façon de les résoudre. Un effet annexe au processus sera l'identification de stratégies MdC efficaces qui pourront être partagées avec d'autres Accords MdC insuffisamment performants.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (6)

184. Un aspect positif de cette activité est que la mise en œuvre est évaluée au plus haut niveau de la prise de décision (COP). L'acte consistant à contrôler la mise en œuvre peut rehausser le profil de la mise en œuvre de l'Accord entre les Signataires, d'où une amélioration de l'activité mise en œuvre entre les Signataires. Le contrôle peut conduire à l'identification des meilleures pratiques qui peuvent alors être partagées au niveau de la famille CMS.

Impact du niveau de Coût: Moyen (5)

185. Cette activité présente en réalité un impact à coût réduit, l'impact est influencé par le coût initial d'un consultant qui a pour tâche de créer les critères, par la suite à long terme cela n'aura plus lieu d'être. Cependant, le secrétariat de la CMS devra apporter son aide au processus de contrôle sans personnel supplémentaire et l'activité peut aussi conduire à une charge accrue en matière de rapports pour les Parties/Signataires.

Impact Global de l'activité: Faible [6]-[5] = (+)1

186. Même si cette activité à un faible impact positif, côté positif, elle peut permettre d'identifier les MdC inactifs. Elle permet aussi d'évaluer les Accords au niveau décisionnel correct (COP).

187. Cependant, côté négatif, la causalité de l'impact peut être difficile à mesurer.

5. *Encourager davantage d'ONG à devenir signataire des MdC et encourager davantage d'Etats de l'aire de répartition à devenir des Parties/Signataires auprès de la CMS et de la famille CMS (croissance).*

188. Le but de cette activité est de développer les ressources potentielles pour la CMS et la famille CMS. Une implication accrue des ONG peut les amener à être une source précieuse en coordinateurs pour les MdC et aussi en matière de conseil technique. Avec davantage d'Etats sur l'aire de répartition devenant des Parties/Signataires on peut obtenir plus de financement ainsi que des opportunités pour les futurs hôtes des MdC.

189. L'activité requiert que l'on fasse du lobbying auprès des Parties/Signataires potentiels ainsi que le développement de directives pour opérer auprès d'organismes extérieurs.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (9)

190. Une augmentation accrue de l'implication des ONG dans les MdC permet éventuellement d'accéder aux données conservées par les ONG, ce qui permettrait de prendre des décisions plus avisées concernant les programmes de conservation et aussi d'accéder éventuellement à de nouveaux partenaires pour mettre en œuvre des Accords sur le terrain.

191. Cette activité peut aider à mettre en avant les instruments auxiliaires au sein des Etats de l'aire de répartition et améliorer le développement de partenariats avec d'autres organismes et parties intéressées.

Impact du niveau de Coût: Moyen (6)

192. Les principaux impacts négatifs sont le coût du développement d'une campagne publicitaire soutenant le lobbying auprès des Parties et Signataires potentiels, ainsi que l'utilisation du personnel de la CMS, sans effectif supplémentaire.

Impact Global de l'activité: Moyen [9]-[6] = (+)3

193. Bien que cette activité ait un véritable impact positif, il reste quelques aspects négatifs. Il peut être nécessaire de s'assurer que les ONG adhèrent au principe fondamental de la CMS. Par ailleurs, il peut y avoir des objections dans certains pays au rôle accru des ONG. En outre, il peut y avoir un déséquilibre entre les Etats qui sont parties prenantes du fait d'un manque de compétence au niveau des différents Etats, d'où une disparité entre les Etats.

6. Les Accords et les MdC ne se concentrent que sur les espèces migratrices (croissance).

194. Le but de cette activité est d'axer le développement des Accords et des MdC uniquement sur les espèces migratrices réduisant ainsi les Accords qui se focalisent sur les questions transfrontalières et de ce fait réduisant la charge sur le secrétariat de la CMS et les ressources de la CMS.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (6)

195. Cette activité peut conduire à pouvoir se concentrer davantage sur les exigences de conservation des espèces migratrices, de même qu'à diriger les ressources de la CMS vers une attribution réduite.

Impact du niveau de Coût: Moyen (6)

196. Toute décision sur la portée future des nouveaux Accords peut être décidée lors d'une COP programmée et ne nécessite donc pas d'engager des coûts financiers.

Impact Global de l'activité: Neutre [6]-[6] = (0)

197. Cette activité ne s'applique qu'aux nouveaux Accords, pas aux anciens.

7. Soutenir les centres de données scientifiques actuellement en cours de développement (IPBES) et continuer à soutenir le développement des centres de mise en place existants (Tematea, UNEP-WCMC, IOSEA et AEWA) (communication).

198. Il s'agit d'une alternative à coût réduit pour le développement d'un nouveau centre de données scientifiques au sein de la famille CMS. Cela implique que la CMS continue à

soutenir le développement de l'IPBES et les centres d'implantation existants sous le contrôle de l'IOSEA, PNUE-WCMC et Tematea.

Impact du niveau des *Avantages*: Moyen (8)

199. L'impact positif de cette activité est qu'elle permet d'accroître le partage des connaissances à la fois dans le cadre de la famille CMS et auprès des autres MEA. Cela pourrait mener à une meilleure qualité des données et des informations. Au niveau international, cela permettrait une sensibilisation accrue au sein des gouvernements sur les meilleures pratiques au niveau des Conventions internationales et les défis qu'elles doivent relever.

Impact du niveau de *Coût*: Moyen (7)

200. Les coûts issus de la participation aux systèmes existants peuvent faire apparaître des impacts négatifs et, sans effectif supplémentaire, cela demanderait du temps en personnel au secrétariat de la CMS.

Impact *Global* de l'*activité*: Faible [8]-[7] = (+)1

201. Cette activité enregistre un faible impact positif, cependant, un aspect négatif est qu'il peut s'en suivre un éloignement et un détachement des activités sur le terrain. En fait elle est peut être plus encline à se concentrer sur les systèmes de données qui sont développés par les instruments auxiliaires de la CMS.

8. Produire un site Internet CMS en 3 langues (communication).

202. L'objectif de cette activité est de proposer un site Internet dans les trois langues majeures de la CMS, de façon à ce que le site soit accessible à un plus grand nombre de Parties, réduisant ainsi toute exclusion potentielle des Parties et augmentant l'appropriation. Cette activité ne traite que la traduction des pages Internet, par exemple Nouvelles & Événements, Activités relatives aux espèces, Organismes et Réunions, Secrétariat, À propos de la CMS, ainsi que de la fonction des moteurs de recherche. Cela ne comprend pas les documents sur le site web.

Impact du niveau des *Avantages*: Moyen (7)

203. Produire le site Internet en anglais, français et espagnol permettra de renforcer les capacités et de développer une connaissance locale, d'où des améliorations potentielles en matière de conservation sur le terrain.

204. Le principal avantage de cette activité est d'améliorer la communication au sein de la famille CMS mais aussi d'accroître la visibilité de la CMS auprès d'autres pays en rendant le site Internet plus accessible.

Impact du niveau de *Coût*: Moyen (7)

205. Le coût principal réside dans la traduction du site Internet, il ne s'agit pas pour autant d'un site très grand et la traduction serait limitée aux pages Internet et non pas à tous les documents reliés aux pages.

Impact *Global* de l'*activité*: Neutre [7]-[7] = (0)

206. Le résultat de l'impact de cette activité s'est avéré neutre, en particulier du fait du coût de la traduction initiale, bien que des mises à jour ultérieures devront aussi être traduites. Le coût financier devra être pris en charge par un financement complémentaire à la CMS.

Impact de l'Option 4 – Coût réduit

207. L'impact global de cette Option est 14, *un impact global positif moyen*. Le coût de la mise en place est faible, **419200 euros**, réparti entre une mise de départ de 247000 euros et 172000 euros de coûts permanents pour cette période.

208. Cependant, cet impact positif moyen peut ne pas avoir d'effets conséquents sur l'économie d'échelle pour l'ensemble de la CMS et de sa famille, ou ne pas résoudre les inefficacités des ressources, car nombre d'activités individuelles n'ont pas produit de très bons résultats en matière d'intégration. Cette Option peut aussi ne pas permettre de résoudre les déséconomies d'échelle pour les Parties signataires qui sont parties prenantes dans de nombreux Accords. Certaines des activités n'apportent pas de solutions permanentes aux problèmes de ressources comme le fait de pouvoir s'appuyer sur les assistants et internes.